**DOSSIER DE CANDIDATURE D'UNE
PERSONNE PHYSIQUE
À L’INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDIATEURS
DE LA COUR D’APPEL DE PARIS pour l’année 2021**

**Constitution du dossier**

Vous trouverez ci-après la trame du dossier de candidature qui doit être scrupuleusement respectée.

La dernière page comporte une déclaration sur l’honneur qui devra être obligatoirement signée.

Le présent document doit être :

- complété de façon dactylographiée (et non de façon manuscrite)

- imprimé,

- signé.

**Pièces à produire**

Les seules pièces à joindre à votre dossier sont les suivantes (leur production est obligatoire) :

- copie de la carte nationale d’identité ou du passeport et, le cas échéant, du titre de séjour,

- curriculum vitae,

- copie du diplôme de médiateur, ou de l'attestation de formation,

- justificatifs des formations continues suivies au cours des trois dernières années,

- justificatifs des ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision au cours des trois

dernières années.

En cas de transmission électronique, ces pièces seront intitulées impérativement de la façon

suivante :

- identité

- CV

- formation initiale

- formations continues

- ateliers

**Transmission du dossier**

Le présent document doit être acheminé **avant le 01 juin 2020** par l'un des deux moyens suivants, par ordre de préférence :

- après l'avoir scanné, par voie électronique à l'adresse suivante :

1

mediation.ca-paris@justice.fr

- à défaut, si la transmission par voie électronique est impossible, par lettre recommandée

avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

COUR D'APPEL DE PARIS

Première Présidence (service de la liste des médiateurs)

34, quai des Orfèvres - 75055 PARIS CEDEX 01

2

**LE CAS ECHEANT, DOSSIER PRESENTÉ PAR**

(nom de l'association ou du centre de médiation qui présente la candidature)

**I – INSCRIPTION SOLLICITÉE**

*(cocher le ou les domaines de médiation pour lesquels vous sollicitez votre inscription)*

□ civil □ social □ commercial

Je sollicite mon inscription dans la rubrique « médiateurs familiaux » :

□ oui □ non

**II – INSCRIPTION SUR LA LISTE D’AUTRES COURS D’APPEL**

□ déjà inscrit sur la liste des cours d’appel suivantes :

-

Prestation(s) de serment le(s)

□ dépôt d’un dossier, actuellement à l’étude à la(les) cour(s) d’appel de : -

□ le cas échéant, demande(s) d'inscription rejetée(s)

- cour(s) d'appel concernée(s) :

- date(s) :

**III - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**Nom** :

(pour les femmes mariées, nom patronymique suivi du nom d’épouse)

**Prénoms** :

**Date de naissance :**

**Lieu de naissance** :

**Département ou pays :**

*Si vous êtes né à l'étranger, rajouter l'identité complète de vos père et mère*

Nom du père :

Prénoms du père :

Nom de la mère :

3

Prénoms de la mère :
**Nationalité** :

> *Joindre la copie de la carte nationale d’identité ou du passeport et, le cas échéant, du titre de séjour*

**Domicile personnel** :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Adresse e-mail :

site internet, le cas échéant :

**Mode d’exercice :**

- exercice libéral : (numéro de SIRET)

- salarié de la personne morale : (numéro de SIRET)

- dirigeant de la personne morale : (numéro de SIRET)

**Assurance responsabilité civile souscrite pour l’activité de médiateur :**

- nom de l'assureur :

- numéro de la police :

**Adhérent des organismes/associations de médiation suivants :**

*(ne pas compléter cette rubrique si votre candidature est présentée par une association ou un*

*centre de médiation)*

-

-

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUI FIGURERONT SUR LA LISTE DES MEDIATEURS: merci d’indiquer tous les renseignements personnels **que vous souhaitez voir apparaitre** sur la liste (adresse, adresse mail, téléphone…)

Nom + Prénom :

Adresse :

Numéro(s) de téléphone :

Adresse mail :

**IV - FORMATION GÉNÉRALE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

> *Joindre un curriculum vitae précisant l'exercice présent ou passé d'une activité conférant la qualification requise eu égard à la nature du litige conformément à l'article 131-5 du Code de procédure civile*

**V - ACTIVITÉ(S) PROFESSIONNELLE(S) ACTUELLE(S)**

*-*

-

4

-

**VI - LANGUES ÉTRANGÈRES PARLÉES ET/OU LANGUE DES SIGNES**

-

-

**VII - FORMATION À LA MÉDIATION**

- Formation initiale et diplôme(s) obtenu(s) :

- Modules de formation continue suivis :

- Ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision:

> *Joindre une copie du diplôme de médiateur, ou de l'attestation de formation*

> *Joindre les justificatifs des formations continues suivies au cours des trois dernières années*

> *Joindre le cas échéant les justificatifs des ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision au cours des trois dernières années*

**VIII - PRATIQUE DE LA MÉDIATION**

**Nombre de médiations conventionnelles réalisées au cours des trois dernières années**

-

Dans quels domaines ?

□ civil □ social □ commercial □ familial

**Nombre de médiations judiciaires réalisées au cours des trois dernières années**

-

Dans quels domaines ?

□ civil □ social □ commercial □ familial

> *Citer le nom des juridictions, des magistrats vous ayant désigné(e) et dans la mesure du possible le nom d'une des parties et/ou le numéro de RG dans la limite de 10 médiations au cours des 3 dernières années .•*

*- exemple .• TGI de Paris/ M. JUGE/ M. MEDIÉ / 15/66666*

-

-

-
-
-
-
-
-
-
-

**IX - MENTIONS A PRECISER SUR LA LISTE**

Quelles mentions souhaiteriez-vous voir figurer sur la liste des médiateurs dans les champs "diplôme ou formation", "activité principale" et "domaines d'intervention" ? Les souhaits formulés ne seront retenus que dans la limite du nombre de signes qui sera dédié à chacun de ces champs et sous réserve des arbitrages à venir sur leur contenu ; par précaution, il vous est proposé de mettre au maximum une dizaine de mentions.

"diplôme ou formation" :

"activité principale" :

"domaines d'intervention" :

Je déclare solliciter mon inscription sur la liste de médiateurs de la cour d’appel de Paris et prendre connaissance des dispositions de l'article 2 du décret n° 2017-1457 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d’appel aux termes desquelles :

« *Une personne physique ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs près la cour d’appel que si elle réunit, indépendamment de celles requises par des dispositions propres à certains domaines particuliers et de celles spécialement prévues à l’article 131-5 du code de procédure civile pour l’exécution d’une mesure de médiation, les conditions suivantes :*

*1° Ne pas avoir fait l’objet d’une condamnation, d’une incapacité ou d’une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire ,•*

*2° Ne pas avoir été l’auteur de faits contraires à l’honneur, à la probité et aux bonnes moeurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d’agrément ou d’autorisation ,•*

*3° Justifier d’une formation ou d’une expérience attestant l’aptitude à la pratique de la médiation.* »

6

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus ainsi que de n'avoir pas été l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire, de n'avoir pas été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.**

**Je m'engage à renouveler mon assurance pendant toute la durée de mon inscription sur la liste de la cour d'appel de Paris.**

Fait à le

7